SUIVI EN VERTU D'UN DOUBLE MANDAT CHEZ LES ADOLESCENTS HÉBERGÉS EN CENTRE DE RÉADAPTATION : LA PRISE DE RISQUE À L'ADOLESCENCE.

Maxime Durette, M. Sc.[1,2,3], Sophie Couture, Ph. D.[1,2,3] et Marie-Pierre Villeneuve, Ph. D.[1,2,4]

[1]Département de psychoéducation, Université de Sherbrooke, [2]Groupe de recherche et d'intervention sur les adaptations sociales de l'enfance (GRISE), [3]Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD), [4] (RÉ)SO16-35

Mise en contexte

La situation des **personnes adolescentes hébergées en centre de réadaptation (CR) en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ)** est préoccupante, puisque nombre d'entre elles disposent de ressources limitées pour faire face aux défis développementaux qui caractérisent la période de l'adolescence.[1]

Plusieurs de ces jeunes présentent une plus grande propension à la prise de risque, se manifestant par des troubles de comportement (fugue, délinquance) pouvant également mener à **un suivi en vertu de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)** lorsque des délits sont commis. [2, 3]

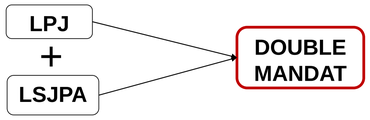

Fugue

Considérant les associations entre les comportements de fugue et la délinquance, il est important de mieux connaitre la réalité des personnes adolescentes suivies en vertu d'un double mandat, notamment en matière de comportements de fugue, afin de leur offrir des interventions adaptées.[4]

Modèle à système double de la prise de risque à l'adolescence[5]

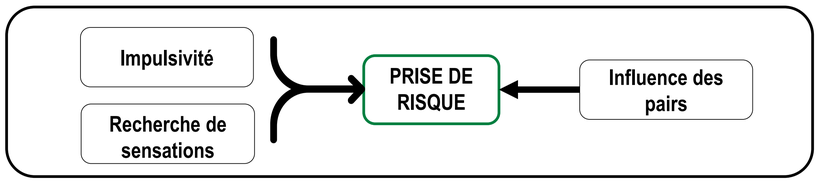

Objectifs

1. Comparer les comportements de **fugue familiale**, de **fugue en centre de réadaptation** ainsi que la **sévérité des fugues** des adolescents ayant un historique de suivi en vertu d'un double mandat à ceux des adolescents suivis uniquement par la protection de la jeunesse.

2. Examiner si **l'impulsivité**, la **recherche de sensations** et **l'influence des pairs** ainsi que les **comportements de fugue** permettent de prédire la présence du suivi en vertu d'un double mandat.

Méthodes

Participants[6]

174 garçons âgés entre 15 et 17 ans (*M* = 15,8, ÉT = 0,77)

Origines caucasiennes	Nombre de placements	Présence double mandat	Présence fugue en CR	Fugues familiales
50,6%	*M* = 4,3 *ÉT* = 3,3	40,8%	66,1%	*M* = 4,3 *ÉT* = 3,3

Méthodes (suite)

Variables dépendante (Bases de données informationnelles)
- Présence de mesure LSJPA

Variables indépendantes (Bases de données informationnelles et outils)
- Fugue
- Impulsivité et recherche de sensation (UPPS Impulsive Behavior Scale)[7]
- Influence des pairs (Resistance to Peer Influence Scale (RPIS)[8, 9]

Variables contrôles (Bases de données informationnelles et outils)
- Informations sociodémographiques
- Information sur l'historique de services en vertu de la protection de la jeunesse

Analyses
- Tests de Wilcoxon-Mann-Whitney et Chi-carré
- Régression logique hiérarchique à trois étapes

Résultats

Tableau 1 : Analyses comparatives des comportements de fugues

	Total (*n* = 174)		Double mandat (*n* = 71)		Protection de la jeunesse (*n* = 103)			
	M (%)	ÉT	*M (%)*	ÉT	*M (%)*	ÉT	*U* (χ^2)	*p*
Fugue familiale								
Âge première fugue	13,2	2,8	13,8	2,0	12,8	3,2	602,5	0,384
Nombre de fugues	4,9	15,0	4,2	13,9	5,4	15,8	3519,0	0,768
Fugue en CR								
Fugue							(1,8)	0,184
Présence (*n* = 115)	(66,1)		(71,8)		(62,1)			
Absence (*n* = 59)	(33,9)		(28,2)		(37,9)			
Âge première fugue	14,4	5,6	14,0	2,2	14,6	1,6	1405,0	0,190
Nombre de fugues	7,5	8,9	8,1	9,6	7,1	8,4	1420,5	0,468
Durée cumulée en heures	538,4	900,4	597,7	827,0	492,2	957,7	1269,5	0,108
Sévérité des fugues								
Trouble de comportement sérieux en lien avec la fugue							(5,3)	0,021
Présence (n = 27)	(16,6)		(24,3)		(10,8)			
Absence (n = 136)	(83,4)		(75,7)		(89,3)			

Parmi les indicateurs de fugue, seule la sévérité des fugues distingue les adolescents suivis en vertu d'un double mandat des adolescents suivis par la protection de la jeunesse uniquement.

Remerciement à L'IUJD ainsi qu'au CRSH pour leur soutien financier. Également aux personnes chercheuses, auxiliaires de recherches, personnes intervenantes ainsi que les jeunes ayant participé à l'étude.

Résultats (suite)

Tableau 2 : Influence de l'impulsivité, de la recherche de sensations, de l'influence des pairs et des comportements de fugue dans la présence de suivi en vertu d'un double mandat (*n* = 163)

Prédicteurs	*B*	*E.S.*	*Wald*	*RC*	*IC* (95 %)	*p*
Bloc 1						
Nombre de placements	1,75	0,60	8,39	5,76	[1,76-18,83]	0,004
R^2	7,10 %					
Bloc 2						
Nombre de placements	1,74	0,61	8,09	5,70	[1,72-18,93]	0,004
Trouble de comportement sérieux en lien avec la fugue	0,97	0,45	4,73	2,64	[1,10-6,32]	0,030
R^2	10,90 %					
Bloc final						
Nombre de placements	1,74	0,65	7,14	5,69	[1,59-20,36]	0,008
Trouble de comportement sérieux en lien avec la fugue	0,85	0,48	3,13	2,34	[0,91-6,00]	0,077
Urgence	-0,01	0,31	0,02	1,00	[0,94-1,06]	0,882
Manque de persévérance	-0,03	0,38	0,65	0,97	[0,90-1,05]	0,421
Manque de préméditation	-0,03	0,38	0,62	0,97	[0,90-1,05]	0,431
Recherche de sensations	-0,31	0,26	1,38	0,97	[0,92-1,02]	0,240
Résistance à l'influence des pairs	-0,09	0,43	0,04	0,92	[0,40-2,12]	0,838
Trouble de comportement sérieux en lien avec des fréquentations à risque	0,92	0,37	6,09	2,50	[1,21-5,18]	0,014
R^2	18,2 %					

Notes. **Gras** : Variables significativement associées au suivi en vertu d'un double mandat

Le suivi en vertu d'un double mandat est mieux expliqué par le nombre de placements ainsi que la présence de trouble de comportement sérieux en lien avec des fréquentations à risque.

Recommandations

1. Lors d'un placement en CR pour un motif de trouble de comportement sérieux en lien avec des fréquentations à risque, il s'avère important d'effectuer des interventions préventives en matière de délinquance.

2. En raison de ces fréquentations à risque, il est recommandé de fournir des outils aux personnes adolescentes afin de s'affilier à des pairs prosociaux et renforcer leurs liens sociaux positifs.

3. Il est important de tendre vers une stabilité de placement pour les personnes adolescentes hébergées en CR, puisque l'instabilité de placement est fortement associée au suivi en vertu d'un double mandat.

4. Les **fréquentations à risque** représentent un élément à approfondir pour comprendre et intervenir sur les comportements délinquants et le suivi en double mandat.

Références bibliographiques